



Discours de Ségolène NEUVILLE

Lancement du guide « Accompagner les étudiants handicapés dans les grandes écoles »

Conférence des Grandes écoles

- Jeudi 3 décembre 2015 – ESSEC La Défense

Mesdames et messieurs

Je suis ravie d'être ici avec vous ce 3 décembre, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, en vue du lancement de votre guide pratique pour les référents handicapés des grandes écoles.

La mobilisation de votre réseau de référents handicapés est essentielle pour parvenir à relever les défis qui sont là devant nous et pour lesquels, vous le savez, des orientations fortes ont été fixées par le Président de la République lors de la conférence nationale du handicap en décembre 2014.

Ce guide pratique est l'une des pierres de l'édifice que vous mettez en œuvre, que nous mettons en œuvre ensemble. Nous avons un travail énorme à faire mais les choses bougent.

Il est au service d'une stratégie globale qui doit permettre de progresser sur de nombreux points.

Tout d'abord, il faut se le dire, nous comptons parmi nos concitoyens quelques 452 000 demandeurs d'emploi handicapés selon l'AGEFIPH : cela représente effectivement un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne.

Ce n'est pas une fatalité même et surtout dans le contexte économique dans lequel nous nous trouvons. Ce taux de chômage est pour partie lié à un manque de formation ; près de trois-quarts des travailleurs handicapés disposent d'un niveau d'études inférieur ou égal au BEP-CAP, contre la moitié des autres travailleurs.

Mais il faut aussi se rappeler d'un autre chiffre : seulement 9% des élèves handicapés parviennent à faire des études supérieures, tandis que 28% de la population générale y accède.

Face à ces constats, il faut bien évidemment améliorer le parcours de scolarisation des enfants et adolescents handicapés et c'est bien l'action que nous menons avec Najat Vallaud Belkacem. Le parcours scolaire et de formation, des adolescents et jeunes adultes handicapés évolue progressivement et la demande d'accès aux études supérieures va donc augmenter et c'est heureux.

Les universités et les grandes écoles se doivent donc d'être au rendez-vous de ces attentes légitimes des étudiants en situation de handicap. C'est pour cela que nous poursuivons l'objectif que d'ici 3 ans toutes les universités aient adopté leur schéma directeur handicap. En 2015, un peu de plus 20% d'entre elles l'avaient adopté, et 77% de schémas étaient en cours d'élaboration. Nous allons donc y arriver et la détermination de Thierry Mandon est entière à ce sujet.

Du côté des grandes écoles, je sais que la mobilisation est en marche et cette journée en est l'exemple. Les obstacles à l'accessibilité aux études supérieures notamment au sein des grandes écoles sont nombreux. Je souhaite insister sur deux d'entre eux qui sont trop souvent sous-estimés :

- la méconnaissance du handicap et donc les craintes de mal faire de la part des équipes enseignantes et des autres étudiants ;
- l'autocensure, la sous-estimation des compétences par les personnes handicapées elles-mêmes les amenant à renoncer à venir frapper à la porte des établissements d'enseignement supérieur.

J'étais tout à l'heure avec des jeunes de la Croix Rouge qui ont créé une plateforme collaborative pour aider leurs pairs à éviter le découragement. Cela demande une telle énergie parfois qu'ils finissent par se décourager alors que bien souvent des solutions existent.

Pour lever ces obstacles, il faut agir avec détermination sur le changement des représentations, le changement de regard porté sur le handicap par les autres étudiants mais aussi par les enseignants. Ce sont notamment les actions d'information, de sensibilisation et de formation ainsi que le compagnonnage entre étudiants, le compagnonnage « pairs-étudiants » que l'on pourra y parvenir.

Il faut également soutenir et accompagner le projet d'études du jeune adulte en situation de handicap qui frappe à la porte des grandes écoles. Il nous faut mieux anticiper l'élaboration de ces projets et faire en sorte que dès le lycée voire la fin du collège, une meilleure information et

accompagnement se fassent auprès des adolescents en situation de handicap. C'est à ce moment-là que l'autocensure se forme parfois alors que les compétences sont au rendez-vous.

Le tutorat, les adaptations techniques voire les aides humaines mises en place sur mesure font partie des choses à promouvoir.

Je sais que vous le faites, que vous le développez et je vous en remercie.

Le chemin des études supérieures doit nous mener également à améliorer l'accès et le maintien dans l'emploi ordinaire. C'est ma priorité avec Myriam El Khomri, Ministre du travail. C'est pour cela que le président de la République a décidé qu'il fallait tripler les accords d'entreprises d'ici trois ans. Il y aura une table ronde faisant suite à la Conférence sociale au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue sociale, portant sur l'emploi des travailleurs handicapés.

C'est pour cela que je souhaite très prochainement soutenir le développement des dispositifs d'emploi accompagné, notamment concernant les personnes en situation de handicap psychique. Là aussi des expériences probantes existent dans plusieurs régions. La mobilisation de l'AGEFIPH et du FIPHP est essentielle et je sais pouvoir compter sur eux.

Les personnes handicapées ont du potentiel, des projets, et des envies comme tout le monde. Nous devons rendre la réussite possible. Vous savez, pour moi, le handicap ce doit être une partie de toutes les politiques publiques et non pas une politique en particulier.

Mesdames, Messieurs, je tenais à être parmi vous aujourd'hui pour vous assurer de mon soutien et de ma détermination.

Parler aujourd'hui de l'accès aux études supérieures et aux grandes écoles est déjà le signe d'un net progrès.

Mais agir ensemble pour réduire les inégalités d'accès qui persistent encore, c'est ce que nous devons faire désormais.

C'est ce que vous faites par votre mobilisation et vos actions et je vous en remercie.

Je vous souhaite d'excellents travaux et je reste à votre écoute et disponible pour toutes les propositions que vous seriez amenés à me faire.

Bravo pour tout ce que vous faites.

Je vous remercie.